

Le Consulat Général du Japon à Strasbourg recrute un(e) employé (e) au sein de son personnel local (date limite des candidatures : 28 janvier 2019)

## 1. Fonctions et compétences

### 【Contenu du travail】

Contribuer à la communication du consulat en particulier en ce qui concerne la construction et la mise à jour du site internet. Utiliser les technologies d'information nécessaires pour communiquer sur les réseaux sociaux. Traduction et interprétation du japonais vers le français en lien avec les activités culturelles. Assurer la communication avec le public et assister à l'organisation des manifestations culturelles.

### 【Conditions】

#### ● 【Langues】

D'excellentes capacités rédactionnelles et un très bon niveau de conversation en japonais et en français sont indispensables.

(Niveau langue maternelle pour une des deux langues. Pour l'autre, niveau C1 au test DELF/DALF s'il s'agit du français ou niveau N1 au test JLPT s'il s'agit du japonais.)

Bon niveau également d'anglais à l'oral et à l'écrit.

● En plus de logiciels de gestion des données, WORD, EXCEL, la personne doit savoir utiliser des logiciels spécifiques comme Photoshop etc. pour créer des visuels.

### 【Conditions obligatoires】

Permis de travail en France obligatoire (étudiants et possesseurs de Visa vacance-travail sont exclus)

### 【Contrat】

CDI, à pourvoir à partir du mois de mars 2019

## 2. Documents à fournir

(1) CV avec photo (en japonais et français)

(2) Lettre de motivation (en japonais et français)

(3) Copies des diplômes et des certificats

(4) Copies de la pièce d'identité et du permis de travail en France

※ Après l'analyse du dossier un « Extrait du casier judiciaire (Bulletin numéro 3) sera également demandé.

## 3. Lieu de travail

Consulat général du Japon à Strasbourg

“Bureaux Europe”, 20 Place des Halles, 67000 Strasbourg

Horaires de travail : pendant les horaires d'ouverture du consulat (7 heures/jour)

4. Date limite de dépôt des candidatures : le 28 janvier 2019 (lundi)

5. Procédure admission : analyse du dossier, test écrit (japonais/français), entretien (japonais/français/anglais)

6. Adresse d'envoi de documents :

Consulat Général du Japon à Strasbourg

Service culturel

“Bureaux Europe”, 20 Place des Halles, 67000 Strasbourg